

# Les nouvelles exploitations notifiées en agriculture biologique

## Campagne PAC 15 mai 2021

**Cette synthèse au 15 mai 2021** a pour objectif d'analyser les engagements de nouvelles exploitations en bio du 16 mai 2020 au 15 mai 2021, c'est-à-dire les engagements en lien avec la campagne PAC. En termes d'accès aux aides conversion AB, sont en effet pris en compte les nouveaux engagements de parcelle depuis le 16 mai de l'année précédente.

**Méthode :** Cette fiche s'appuie sur l'analyse des données de notifications communiquées par l'Agence Bio. Les notifications sont réalisées par les producteurs eux-mêmes. Il s'agit donc de données déclaratives qui comportent des imprécisions à ce stade.

**Définitions :** la notion de nouveau notifié s'applique à la déclaration de nouvelles entités auprès de l'agence bio. Il peut s'agir de conversions en bio d'exploitations existantes, de créations-conversions d'exploitations, d'installations avec reprise d'une exploitation bio mais aussi de simples changements juridiques d'exploitations déjà en bio qui ont alors été écartés de l'échantillon quand ils ont été repérés.

Les chiffres présentés ne sont pas des soldes d'évolution. Pour chaque production sont également comptabilisés des arrêts de notifications qui ne sont pas présentés dans ce document, mais pourront l'être dans de futures éditions.

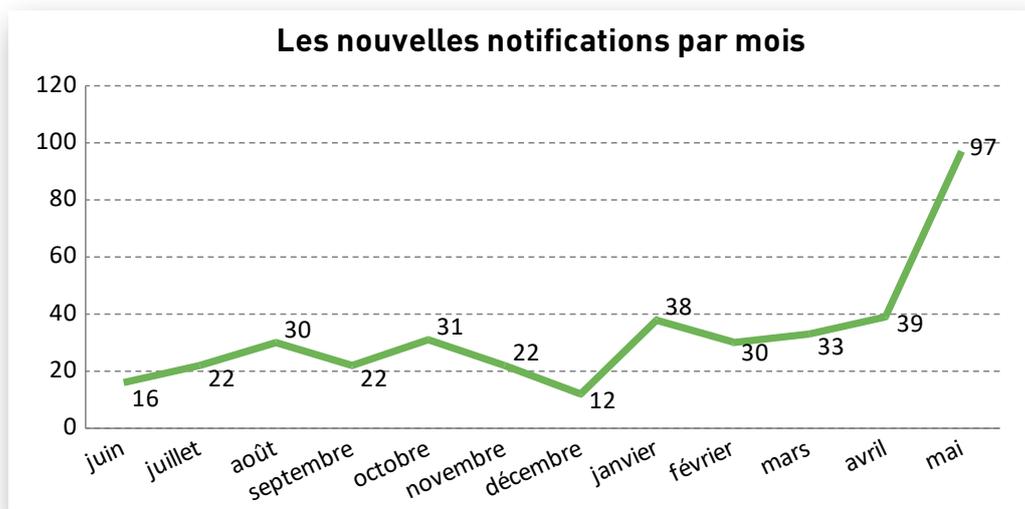
Orientations de production : le classement des exploitations s'appuie sur le déclaratif des producteurs. Il traduit l'ensemble des productions présentes sur l'exploitation et déclarées par le producteur. Ce classement sera ensuite précisé par les données ultérieurement disponibles auprès de l'Agence bio et par l'enquête annuelle ORAB Pays de la Loire. Le total de ce classement par orientation de production correspond au total des nouvelles notifications.

Ateliers : chaque exploitation peut comporter plusieurs ateliers de production agricole. Par exemple, une ferme classée en polyélevages peut avoir un atelier bovins lait et un atelier volaille de chair. La somme de l'ensemble des ateliers est donc supérieure au total des nouvelles notifications.

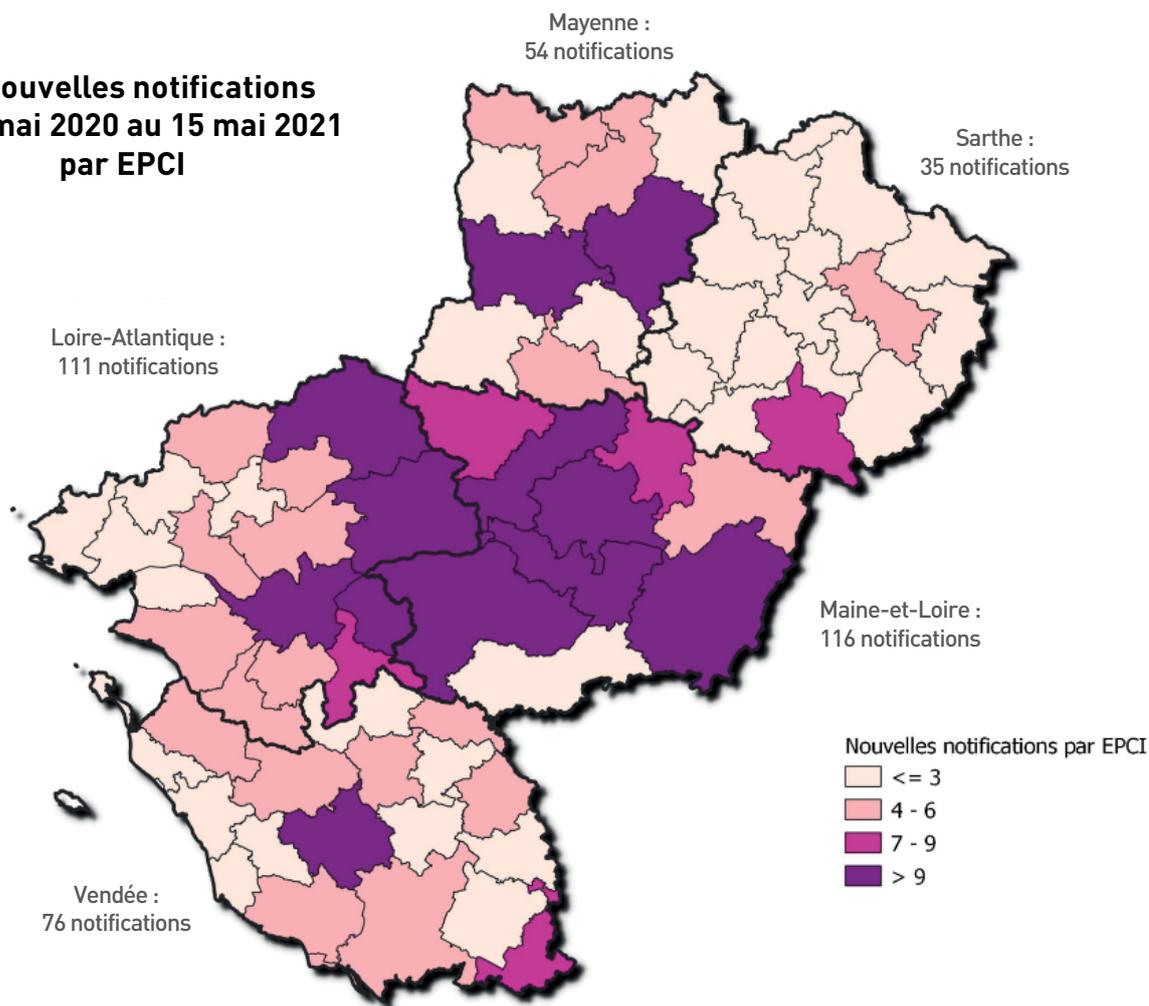
**La publication de l'état des lieux global de la production** et analyses d'ensemble pour l'année 2020 sera disponible dans les prochaines semaines.

### 392 nouvelles notifications cumulées au 15 mai 2021

Soit environ de 18 000 à 20 000 ha supplémentaires en conversion

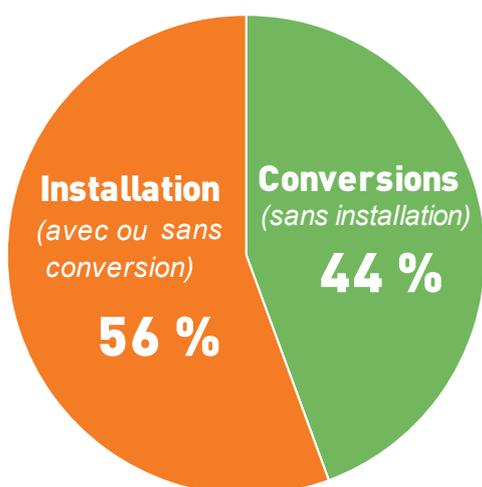


## Les nouvelles notifications du 15 mai 2020 au 15 mai 2021 par EPCI



Les deux départements particulièrement actifs en nouvelles notifications demeurent ceux qui comportent déjà le plus de producteurs bio : la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire.

## Les installations prépondérantes par rapport aux conversions simples dans les nouvelles notifications



## Une diversification toujours forte des productions parmi les nouveaux notifiés

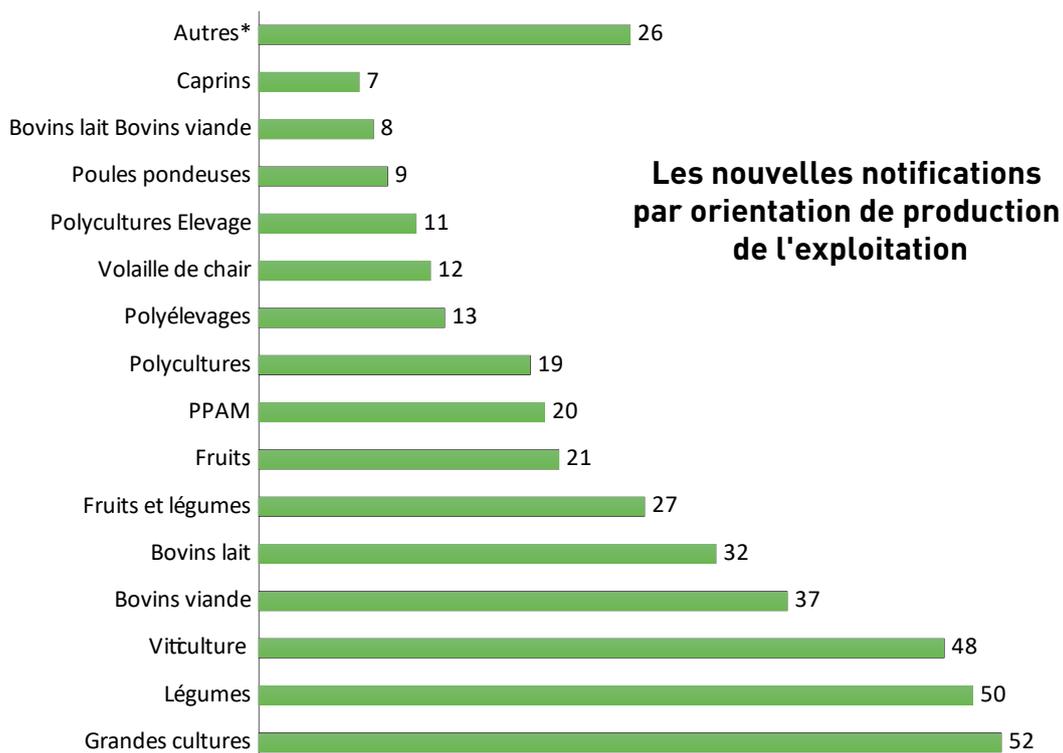
### En élevage

Les productions végétales dominent parmi les nouveaux notifiés : grandes cultures, légumes, viticulture sont les 3 premières productions déclarées. L'orientation bovine, toujours très présente, arrive ensuite.

- Bovins lait : réduction de la dynamique des conversions, sans doute en lien avec les incertitudes sur le marché du lait bio. NB : le total des nouveaux ateliers laitiers se répartit entre spécialisés lait, diversifiés lait-viande et polyélevages, soit 44 nouveaux ateliers lait. D'un point de vue géographique, on peut souligner la dynamique particulièrement forte en Mayenne.
- Bovins viande : confirmation d'une dynamique observée depuis 2015, alors qu'elle était quasi inexistante avant cette période, avec 56 nouveaux ateliers, souvent avec une recherche de compensation d'aides PAC suite à la perte de la prime à l'herbe en 2015. La plus forte augmentation se situe en Vendée.
- Caprins : montée en puissance des conversions (10 ateliers) avec le développement de collectes en bio, principalement en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire.
- Ovins viande : dynamique faible (8 ateliers), sans doute bloquée par les prix trop faibles pratiqués en filière longue. Les projets se situent en majorité en Loire-Atlantique et en Sarthe.
- Volailles : poursuite de la mise en place d'ateliers (18 en volailles de chair et 20 en poules pondeuses), répartis sur les 5 départements.
- Porcs : faible niveau de création de nouveaux ateliers (5 ateliers). Ils sont situés principalement en Vendée et en Maine-et-Loire.
- Lapins : 3 ateliers, une production encore confidentielle, mais à fort potentiel en termes d'adaptation au bien-être animal. Ces nouveaux ateliers sont situés en Maine-et-Loire et en Vendée

### En végétal

- En grandes cultures : remarquable accélération des conversions, en réponse aux sollicitations des filières et dans le cadre de projets de transformation à la ferme (58 ateliers). La dynamique est toujours très forte en Vendée, les nouvelles notifications se répartissent par ailleurs uniformément sur les autres départements.
- En légumes : poursuite de la forte dynamique en installation et création d'ateliers légumes sur des fermes diversifiées (97 ateliers), situés en majorité en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire
- En PPAM : également forte dynamique, avec 29 ateliers, situés en majorité en Maine-et-Loire et en Vendée
- En fruits (arboriculture ou petits fruits) : un développement important avec 63 ateliers. Une dynamique forte en Loire-Atlantique, et une répartition ensuite sur les autres départements.
- En viticulture : dynamique qui se poursuit avec 52 ateliers, répartis à part égale entre le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique



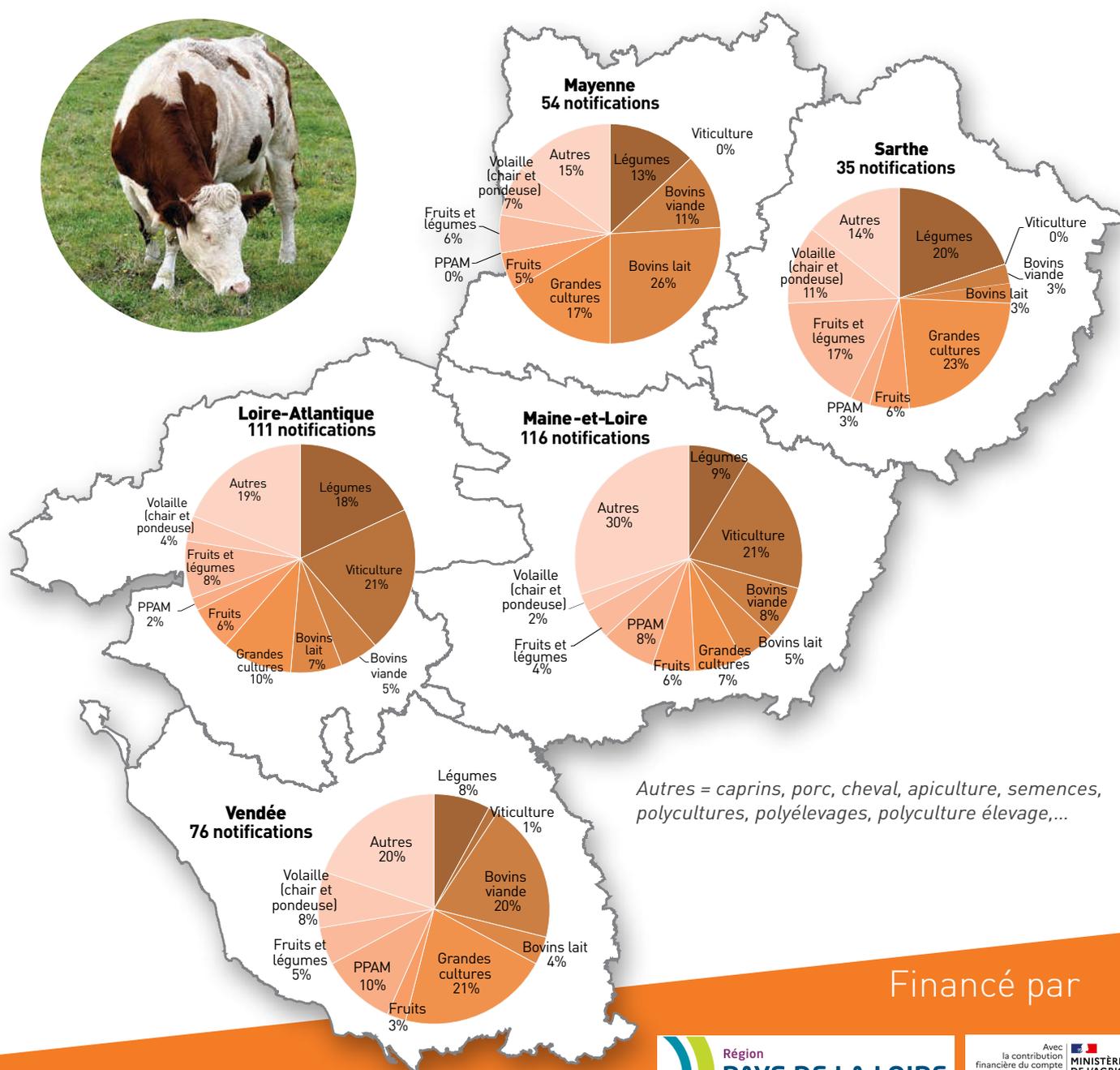
\*(porc, cheval, apiculture, semences,...)

## Les nouvelles notifications par département

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Bovins lait	8	6	14	1	3
Bovins viande	6	9	6	1	15
Volaille (chair et pondeuse)	4	3	4	4	6
Grandes cultures	11	8	9	8	16
Légumes	20	10	7	7	6
Fruits	7	7	3	2	2
PPAM	2	9	0	1	8
Fruits et légumes	9	5	3	6	4
Viticulture	23	24	0	0	1
Autres	21	35	8	5	15
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>116</b>	<b>54</b>	<b>35</b>	<b>76</b>

Autres = caprins, porc, cheval, apiculture, semences, polycultures, polyélevages, polyculture élevage,...

Parmi les nouvelles notifications, le végétal domine en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Sarthe. La Vendée se distingue par une orientation marquée en bovin viande et grandes cultures. Quant à la Mayenne, les orientations laitière et légumière sont très dominantes.



Financé par